00154777

Declassified to Public
06 September 2012

C5/7
19.9.07
Info. Nina

A l'attention de la Chambre Préliminaire
des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

Nous soussignés, Me Kar Savuth et Me François Roux, avocats de M. KANG Guek Eav, avons l'honneur d'informer la Chambre Préliminaire que nous n'avons aucune objection à ce que la confidentialité du « Mémoire en appel de l'ordonnance de placement en détention en date du 31 juillet 2007 », déposé le 5 septembre 2007 par nous-mêmes auprès du greffier de la Chambre Préliminaire, soit levée et que ledit Mémoire soit rendu public si la Chambre préliminaire l'estimait nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les juges, l'assurance de notre respectueuse considération.

Phnom Penh, le 19 Septembre 2007

Pour les co-avocats, l'un d'eux

Me Kar Savuth

អង្គបុរេជំនុំជម្រះនៃអង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
THE PRE – TRIAL CHAMBER OF THE ECCC
លេខ No. : 001
ថ្ងៃទី
Date: 19 September 2007
ម៉ោងចុះ
Time 9H00 AM